

lettre de saint Léon à Flavien : les Pères du nouveau concile déclarèrent qu'ils l'approuvaient dans tout son contenu ; ensuite Anatolius prononça anathème contre Nestorius et Eutychès, condamna leur doctrine, et par ce jugement inique mérita d'être reconnu évêque légitime de Constantinople.

Les affaires politiques étaient dans un état aussi déplorable que celles de l'Eglise. Le redoutable Attila, roi des Huns, après avoir réduit en cendres la ville d'Aquilée, et ravagé toutes les campagnes qui se trouvaient sur son passage, faisait trembler toute l'Italie. Pavie même et Milan, ces deux grandes villes, n'avaient pu résister à l'effort de ses armes victorieuses et étaient devenues le théâtre affreux de tous les désordres de la guerre.

Ces nouvelles désastreuses causèrent à Rome la plus grande consternation ; le sénat s'assembla pour délibérer si l'empereur quitterait l'Italie, puisqu'il paraissait impossible de défendre la capitale contre le déluge de barbares qui semblaient avoir inondé l'empire. Dans cette extrémité, on résolut d'essayer la voie des négociations, et l'on envoya auprès d'Attila une pompeuse ambassade ayant à sa tête le pape Léon, dont on connaissait l'éloquence persuasive. Le pontife sortit de la ville avec un cortège imposant, pour aller à la rencontre de cet ennemi redoutable ; et quand il fut près de la tente d'Attila, il fit entonner les chants solennels de l'Eglise, et se prosterna humblement devant la majesté du chef barbare ; ensuite les conférences commencèrent. Les chroniques racontent que le roi des Huns fut tellement frappé de cet étrange spectacle, qu'il se soumit à tout ce que lui demanda Léon, comme à des ordres venus du ciel ; qu'il con-

sentit à la paix et se retira avec ses armées au delà du Danube. Plusieurs historiens ajoutent même que les capitaines huns ayant exprimé ouvertement leur mépris pour leur prince, qui avait honoré le pape jusqu'à lui obéir comme un esclave, celui-ci, pour se justifier, affirma qu'il avait vu en songe un vieillard vénérable tenant une épée nue, dont il menaçait de le tuer s'il ne se conformait aux ordres de Léon.

Ce conte se trouvait autrefois dans le Bréviaire de Paris ; depuis le dix-septième siècle, un de nos plus savants archevêques l'a fait supprimer, ainsi que les fables grossières qu'il renfermait. Le véritable motif de la retraite d'Attila fut le désir de posséder l'or que le pape fit briller à ses yeux ; faute impardonnable pour un conquérant à la tête de troupes victorieuses, et surtout pour un Attila, le fléau de Dieu, l'ennemi du genre humain, dont le regard inspirait la terreur aux plus braves, et dont le nom faisait trembler les nations.

Léon, qui avait désarmé l'invincible roi des Huns, ne put cependant soumettre Anatolius, patriarche de Constantinople, qui, n'ayant plus de ménagement à garder envers lui, voulait étendre sa domination sur l'Eglise d'Orient, et imitait le pape, qui déjà faisait peser son autorité sur l'Eglise d'Occident.

Pour humilier l'évêque de Rome, Anatolius favorisait les partisans d'Eutychès, de Dioscore, et repoussait les amis du saint-père ; celui-ci s'en plaignit à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie ; mais l'empereur, qui désirait maintenir la paix dans l'Eglise, refusa de donner satisfaction à aucun des deux partis, et les contraignit au simulacre d'une réconciliation officielle.

L'année suivante, le pape fut chargé d'une mission im-

portante qui eut un déplorable résultat, et dans laquelle son éloquence ne produisit pas un second miracle.

L'impératrice Eudoxia, après la mort de Valentinien III, avait été forcée d'épouser Maxime, usurpateur du trône et l'assassin de son mari. Comme la princesse se refusait aux désirs de ce monstre, il eut la barbarie d'ordonner à ses soldats de l'attacher avec des cordes et de lui arracher ses derniers vêtements, afin qu'il pût assouvir sa brutale passion. Eudoxia, outrée de cette horrible violence, fit demander secrètement des secours au roi des Vandales contre la tyrannie de Maxime. Genseric saisit ce prétexte, débarqua en Italie, et marcha vers Rome, dont les portes lui furent ouvertes par la trahison.

Saint Léon voyant alors son troupeau exposé à la vengeance des ariens, vint se jeter aux pieds du roi des Vandales, et le supplia d'épargner la ville sainte. Toutes ses instances échouèrent devant l'opiniâtreté de Genseric; Rome fut livrée au pillage pendant quatorze jours; et les habitants eurent seulement la faculté de se retirer, eux et leurs familles, dans trois basiliques qui leur servirent d'asile, et où il n'y eut point de sang répandu.

Le roi retourna ensuite sur ses vaisseaux, qu'il avait chargés de butin, emmenant avec lui l'impératrice Eudoxia et ses deux filles, qu'il traita avec distinction. Ce prince n'était pas aussi cruel que les historiens ecclésiastiques le prétendent, et les défauts qu'ils lui reprochent étaient les conséquences inévitables de la puissance suprême. Nous trouverons des actions bien plus condamnables dans la vie des monarques dont la mémoire est vénérée dans l'Eglise.

Après la mort de l'empereur Marcien, le parti d'Eutychès fit de grands efforts en Orient pour obtenir la protection de son successeur, surnommé Macella; mais le pontife, qui avait aidé par ses intrigues et ses cabales à le faire monter sur le trône, se servit du crédit qu'il avait à la cour pour réprimer les ennemis de l'Eglise et maintenir l'autorité du saint-siège.

Léon s'occupa ensuite de régler plusieurs points de discipline au sujet des habitants de la ville d'Aquilée qui avaient été emmenés prisonniers par Attila. Pendant leur captivité, les fidèles avaient mangé des viandes immondes et avaient consenti à recevoir un nouveau baptême; d'autres, à leur retour, avaient trouvé leurs femmes mariées. Nicétas, évêque d'Aquilée, ayant consulté saint Léon sur ces cas de conscience, le pape répondit par la décrétale suivante: A l'égard des femmes qui avaient contracté de nouvelles unions, dans l'incertitude de l'existence de leurs maris, il leur ordonne de retourner avec eux, sous peine d'excommunication, et il excuse les seconds maris. Il condamne à la pénitence publique ceux que la crainte ou la faim avait obligés de manger des viandes immolées, et il engage ceux qui s'étaient fait rebaptiser, à se réconcilier avec l'Eglise par l'imposition des mains de l'évêque. Dans une autre décrétale, Léon défendit aux vierges de recevoir la bénédiction solennelle et le voile avant d'avoir été éprouvées jusqu'à l'âge de quarante ans. On croit même que ce fut à sa sollicitation que l'empereur Majorien fit une loi contre les parents qui forçaient leurs filles à se consacrer à Dieu; la même loi blâmait sévèrement les veuves qui, n'ayant point d'enfants, renonçaient aux secondes noces par libertinage et non par vertu.

L'Église doit au saint-père l'établissement des quatre jeûnes solennels de l'année, savoir : le Carême, la Pentecôte, le jeûne du septième et du dixième mois. Les légendes rapportent à cette même époque l'origine des Rogations, fête qui fut célébrée pour la première fois dans le Dauphiné et qui fut adoptée, dans la suite, par les Églises de tous les pays. Mamers, évêque de Vienne, est l'inventeur de cette pratique superstitieuse, qui, suivant les prêtres, a la puissance de fléchir la justice divine, d'arrêter les tremblements de terre, les incendies et les autres fléaux qui désolent les nations.

Les auteurs racontent également une anecdote singulière sur la coutume du baisement des pieds du pape. Une femme d'une beauté remarquable, disent-ils, avait été admise le jour de Pâques à baiser la main du pontife; lorsqu'elle fut près de Léon, sa Sainteté sentit la révolte de la chair contre l'esprit, et souhaita de posséder la belle pénitente. Mais presque aussitôt le crime commis, le repentir entra dans son âme, et pour se mortifier, il coupa la main qui lui avait causé ces marques de faiblesse. Cette mutilation empêchant le saint-père de célébrer la messe, le peuple fit entendre des murmures : alors Léon adressa de ferventes prières à Dieu pour obtenir la restitution de sa main, ce qui lui fut accordé sous la condition qu'il changerait la coutume de donner ses mains à baiser, et qu'il introduirait pour les pontifes l'usage de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Ainsi est raconté dans la légende le miracle de la main sanglante!

Saint Léon tint le siège vingt et un ans, et mourut en 461, le 11 avril, jour fixé pour honorer sa mémoire dans l'Église.

HILAIRE,

LÉON I^{er},
SÉVÈRE,
ANTHÉMIUS.

48^e PAPE.

CHILDÉRIC,
roi
de France.

Naissance d'Hilaire. — Affaire d'Hermès, évêque de Béziers. — Le pape persécute saint Mamers. — Violence du pontife. — Modération de l'évêque. — Hilaire étend sa domination sur la Gaule et sur l'Espagne. — Intolérance du pape. — Sa mort. — Caractère de son pontificat.

Hilaire était de Sardaigne et fils de Crispinus. On ne sait rien de son éducation, ni des actions particulières de sa vie avant son pontificat; l'histoire parle seulement de son ambassade au concile d'Éphèse, où il avait été envoyé par saint Léon pour soutenir les droits de l'évêque de Rome.

Dans le cours de la première année de ce règne, se renouvela l'ancien scandale des appellations à Rome. Un nommé Hermès était parvenu, par ses intrigues, à se faire ordonner évêque de Béziers malgré les habitants, qui ne voulaient pas de lui à cause des crimes de sa vie passée, qui le rendaient indigne de l'épiscopat; mais le nouveau prélat s'étant adressé à la cour de Rome, aussitôt le pontife écrivit à Léonce d'Arles, pour lui demander un rapport sur les mœurs et sur la conduite d'Hermès, afin qu'il pût interposer son jugement dans cette affaire; ensuite, sans même attendre la réponse de Léonce, il assembla un concile, et confirma Hermès dans son évêché, en lui interdisant néanmoins de consacrer des prêtres.